



LE POING ET LA ROSE

7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris - Organe du Parti Socialiste - Mensuel - N° 59 - Mars 1977 - 2 F

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
DU 20 MARS 1977 :**

LE SUCCÈS ET L'ESPOIR

Bilan des élections municipales :

40 nouveaux maires socialistes
dans les villes de plus de
30 000 habitants.

une nouvelle génération
de militants et d'élus.

Propositions de réforme des statuts

Pages 13, 14, 15

**Nantes :
Congrès national
ordinaire,
les 17, 18, 19 juin 1977**

Page 12

La grande presse ne dit pas tout

Victime du mouvement de concentration entre les mains de quelques groupes capitalistes, elle tend à diffuser une information discutée ou aseptisée.

Elle en ignore même volontairement certains aspects qu'elle juge trop "dérangeants".

L'exemple le plus net est le **silence fait presque toujours autour des luttes des travailleurs dans les entreprises, les bureaux, les écoles, les quartiers**. Seuls quelques conflits "d'importance nationale" percent l'épais mur de l'indifférence.

combat socialiste

Le mensuel du Parti socialiste, inlassablement depuis six ans, tente de restituer aux combats de chaque jour leur portée politique.

Tous les mois, des hommes et des femmes relatent les conflits qu'ils ont mené, pourquoi ils les ont menés et comment est née en eux la conscience du nécessaire changement politique.

Tous les mois, des articles, des dossiers, des interviews apportent un éclairage différent du "ron-ron" ambiant, celui du Parti socialiste et de la société qu'il construira demain.

combat socialiste	■ Chirac : Paris
	vaut bien une
	guerre ■ Les oubliés
	du 3 ^{ème} âge ■

Avec les socialistes POUR CHANGER LA VILLE



DIFFUSER

"Combat socialiste"

C'est donner à la majorité de Gauche qui existe désormais en France la possibilité de se développer et de s'affirmer.

BULLETIN D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour 1 an :
 - O 25 F, tarif ordinaire ;
 - O 40 F, tarif militant ;
 - O 80 F, tarif de soutien.

Nom et prénom

Adresse complète

Les règlements (chèque, chèque postal, V.P., mandat) doivent être libellés exclusivement à l'ordre de *Charles-Emile Loo* et adressés à *Combat socialiste*, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom

Adresse

Commande.....numéros

1. Du mois de
 2. Chaque mois, sauf rectification ou avis contraire, que je paye 2,50 F pièce. Soit : ... x 2,50 F = ... F.
1. Dès maintenant ;
 2. Après réception d'une facture en fin de mois.

PLUS QUE JAMAIS LA FORMATION

Au lendemain du succès des municipales, la formation est plus que jamais nécessaire.

Elle l'est pour les milliers de nouveaux élus qui découvrent ces jours-ci une tâche passionnante et complexe et où les erreurs ne pardonnent pas.

Elle l'est d'autant plus qu'il s'agit souvent de municipalités d'Union de la gauche où nos militants devront se montrer particulièrement compétents et imaginatifs. C'est pourquoi le secrétariat national à la Formation :

- Organise un séminaire de perfectionnement "pratique de la gestion municipale" à Paris les 22, 23 et 24 avril 1977. S'inscrire dès aujourd'hui ;

- Rappelle les trois brochures : Introduction à la gestion des municipalités (7 F l'unité), Logement social et cadre de vie (4 F l'unité), Préparation à la prise de responsabilités municipales (7 F l'unité).

Mais la formation est nécessaire aussi dans une perspective plus large, celle d'un parti prochainement appelé sans doute à de hautes responsabilités. Pour cette raison, nous avons décidé de reprendre dès la fin mars la série de nos séminaires du Centre national de formation à Paris :

- Féminisme et socialisme, les 25, 26 et 27 mars 1977 ;
- Les multinationales, les 15, 16 et 17 avril 1977 ;
- Tiers monde et socialisme, les 6, 7 et 8 mai 1977 ;
- Expression écrite et communication, les 13, 14 et 15 mai 1977.

Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Pour compléter cet effort, 5 stages d'été auront lieu cette année avec la possibilité d'un dédoublement de deux d'entre eux afin de satisfaire toutes les demandes d'inscription. Le calendrier en a paru dans Le Poing et la Rose de février et, là encore, les inscriptions sont ouvertes.

Enfin, comme par le passé, le secrétariat national se tient à la disposition des fédérations pour animer des stages décentralisés et des réunions de formation. Il suffit de prendre contact très vite avec Paulette Neveux, 12 cité Malesherbes, 75009 Paris.

Gérard Delfau
 Délégué général
 à la Formation



Les résultats du second tour des élections municipales confirment que depuis les cantonales, la Gauche a poursuivi sa progression dans le pays. Ce mouvement long et profond présage une victoire probable aux élections législatives, quelle que soit leur date.

Mais dès à présent, l'échec de la Droite comporte des conséquences.

Les campagnes électorales ont révélé la situation réelle du pays. Partout, se trouvent posés les mêmes problèmes.

Crise de l'emploi tout d'abord : le pari du gouvernement d'organiser le sous-emploi sans réaction sociale grave se trouve mis en échec de manière évidente. Personne ne croit plus aujourd'hui que le chômage soit une fatalité économique. Et les votes de ces deux derniers dimanches sont une démonstration éclatante de la crédibilité du projet économique de la Gauche.

Difficultés de l'aménagement urbain ensuite : le jeu de la spéculation et des autres mécanismes de ségrégation sociale qui façonne un univers urbain à la mesure des seuls promoteurs vient d'être dénoncé. L'entrée de la Gauche dans 26 villes de plus de 30 000 habitants c'est aussi le choix d'une société plus humaine, mieux équipée et plus ouverte à la volonté collective. C'est une confirmation du projet socialiste.

Une condamnation du plan Barre

La Droite des notables n'est pas tombée par hasard. La punition est justifiée : elle est la conséquence d'une gestion favorable aux intérêts de classe d'une minorité. Cette leçon doit porter. Le plan Barre, qui ne recouvre rien d'autre qu'une accélération des mécanismes de domination du capital, ne peut être maintenu. Un Premier ministre non élu ne peut imposer plus longtemps un programme économique qui vient d'être désavoué par le pays. Déjà, sur ce point, des craquements se font entendre à Droite. On murmure que Chirac souhaiterait une relance de l'activité. Comment pourrait-on poursuivre encore dans la voie de la régression sociale ?

La Droite devrait comprendre que son échec électoral est aussi une condamnation du modèle politique qui l'inspire. La campagne a été marquée par le déchaînement de la violence et l'utilisation



Le naufrage de la Droite et l'élan des Socialistes

immodérée de l'argent public à des fins partisans. Des ministres en exercice se sont servis des départements dont ils avaient la responsabilité devant les Français pour entretenir leur action électorale. Les liens entre la politique, l'argent et d'autres milieux sont ainsi apparus au grand jour.

Une nouvelle génération politique

Quant à nous, il nous appartient de montrer au pays un autre visage de la politique. Notre parti, né de la dynamique d'Epinais, a réussi à se doter d'un projet politique et à susciter une nouvelle génération de militants responsables. La victoire de socialistes très jeunes dans plusieurs villes de plus de 30 000 habitants nous donne la certitude que le parti a réussi à se renouveler sans laisser échapper ses caractères traditionnels.

Des nouveaux élus, nous attendons un comportement neuf et l'imagination d'expériences nouvelles. La France vient de renouveler certains notables, attachés à des conceptions anciennes de la cité. En choisissant la Gauche, le pays a marqué sa volonté de voir des prises de décision moins solitaires et une plus grande participation dans les choix collectifs. Cette attente ne doit pas être déçue.

La volonté collective de participation aux choix est au centre de toutes les grandes questions politiques d'aujourd'hui. Reprenons les plus essentielles : volonté de décentralisation comme moyen de briser le carcan étroit des technocraties ; choix de la liberté face aux systèmes de communication, qu'il s'agisse d'information ou d'informatique ; utilisation du secteur public comme moyen d'élargir la sphère de ceux qui décident.

Tous ceux qui viennent d'entrer dans les mairies et se retrouvent aujourd'hui confrontés à la difficulté de gérer ces collectivités ne peuvent oublier cette leçon. Ils devront mettre leur imagination à la recherche d'une plus grande démocratie des choix. Les tensions inévitables dans ces appareils étouffés par la politique restrictive de la V^e République de doivent pas être l'occasion d'un refuge dans la technocratie. De pareils réflexes nous éloigneraient de notre projet : *redonner le pouvoir aux élus pour le redistribuer aux citoyens.*

Cette campagne a montré qu'il serait temps de fixer des règles du jeu politique. Les débordements de la Droite ont été trop nombreux pour ne pas être relevés. Dans la plupart des cas, ils ont été sanctionnés par l'échec. Mais il faut éviter qu'ils se reproduisent. Leurs conséquences seraient graves car elles favoriseraient des votes refuge marquant une désaffection à l'égard de la politique.

Nous constatons aujourd'hui que l'audience de la Gauche s'est élargie à des couches nouvelles. L'enjeu de la période est de ne pas décevoir cet électeur.

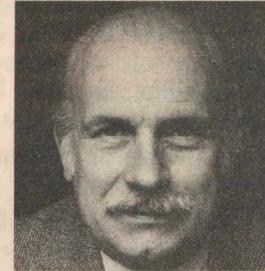
A tous ces nouveaux élus qui se mettent maintenant au travail, il faut dire que la victoire de demain sera le prix de leur effort d'aujourd'hui.

En leur souhaitant courage et réussite, nous avons conscience de favoriser la victoire de demain.



Le P.S. et la politique industrielle

Le Parti socialiste a organisé les 12 et 13 février derniers un colloque sur la politique industrielle qui a eu un grand retentissement dans la presse nationale et régionale. Nous avons demandé à Gilles Martinet qui, en tant que secrétaire national aux Etudes, a présidé à son organisation et à son déroulement, d'en tirer les principales leçons.



Gilles
Martinet

Secrétaire
national
aux Etudes

Est-ce que ce colloque a changé quelque chose à la politique du Parti en matière industrielle ?

Un colloque n'a pas à définir une politique. C'est la tâche de nos congrès et de nos conseils nationaux. Mais il peut faciliter des évolutions et des adaptations. Parce que nous avons à dialoguer avec des interlocuteurs qui étaient loin de souscrire à toutes nos options, nous avons été amenés à développer et à préciser certains éléments de notre programme.

Par exemple ?

Eh bien, dans le domaine de l'innovation et dans celui des petites et moyennes entreprises, objets des rapports de Jean Matouk et de Christian Pierre. Nous avons, dans le cadre de la préparation du colloque, fait établir seize rapports sectoriels sur les principales branches de l'industrie. Puis nous avons tenu, en décembre et en janvier, dix journées nationales d'information avec le concours des commissions d'études et des groupes socialistes d'entreprise. Ces rencontres nous ont permis de voir qu'il allait être difficile, dans le court terme, de créer beaucoup d'emplois nouveaux dans la grande industrie. En revanche, il existe de sérieuses possibilités du côté des activités qui relèvent des petites et moyennes entreprises.

Cela a dû être très favorablement accueilli par les représentants du Centre des jeunes dirigeants et du Syndicat de la petite et moyenne industrie qui participaient au colloque ?

La vérité m'oblige à dire qu'ils ont été intéressés mais sceptiques et critiques. L'un d'eux a dit que les cadres ne souhaitaient pas vraiment se lancer dans l'aventure de la création de nouvelles entreprises. Nous le savions car tous les sondages ont révélé que c'est parmi les autodidactes que la volonté d'innovation est la plus forte. Mais nous nous sommes attachés à montrer que la nationalisation du crédit – tant redoutée par le petit patronat – peut

permettre d'aider cette innovation d'une manière décisive. Et nous n'avons pas caché que la contrepartie serait le respect des droits syndicaux trop souvent bafoués dans ce genre d'entreprises.

Et avez-vous parlé de l'autogestion ?

Bien sûr mais, là encore, pour mettre les choses au point. Dans une première étape, l'autogestion signifie la démocratisation du secteur nationalisé et la création d'un grand nombre d'entreprises de caractère coopératif ou autogéré. Il faut, en utilisant toutes les techniques de financement et notamment le "leasing", faciliter l'entrée dans le secteur industriel de ce type d'entreprises. Notre toute récente commission de l'autogestion travaille actuellement sur ce problème.

Cela porte à dix-sept le nombre de nos commissions d'études.

Exact et elles coordonnent le travail de cent sept groupes d'études. Le Parti a une faible idée de l'ampleur du travail accompli.

Mais les commissions d'études ne sont pas des organes de décision : or, leurs travaux ne font-ils pas quelquefois apparaître des divergences ?

Encore une fois exact. Et c'est bien entendu aux organismes responsables du Parti de trancher.

Y a-t-il eu des désaccords sur la politique industrielle ?

Sur deux points nous avons senti des différences de tonalité. D'abord sur la manière d'opérer les nationalisations. Une phase "centralisatrice" est-elle ou non inévitable ? Ensuite sur le problème des rapports entre l'économie nationale et l'économie mondiale. Il existe une tendance à la protection de vastes secteurs de l'industrie nationale et une tendance qui, tout en tenant compte des contradictions existantes, veut jouer le jeu d'une Europe qui s'affranchirait progressivement de la domination américaine. Je pense que ce sont là de vraies divergences et qu'elles mériteraient, bien davantage que certains affrontements tactiques, d'être au centre des débats du Parti.

Et la question des indemnités des actionnaires des industries nationalisées ?

Il était naturel que la presse mette l'accent sur ce point où des propositions intéressantes ont été formulées mais où, comme l'a précisé François Mitterrand, des améliorations sont toujours possibles.

Le Parti connaîtra-t-il les textes du colloque ?

Ils seront publiés dans le courant du mois d'avril.

Afin de poursuivre le travail commencé pour le colloque, la commission politique industrielle fait appel à la participation des militants pour mettre en place les groupes suivants :

1. P.M.I. ;
2. Véhicules industriels, matériel agricole, matériel de travaux publics, engins de manutention ;
3. Un groupe de travail sur les industries agricoles relié à la commission agriculture fonctionne désormais. Il est cependant indispensable que les camarades de province concernés, et notamment les camarades travaillant dans le secteur des I.A.A. (coopératif et privé), soient en relation avec notre groupe.

Pour tous renseignements ou inscriptions, prendre contact avec Stéphane Coquard, secrétariat national aux Etudes, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris (tél. : 551-97-53).



Roger FAJARDIE

Le bilan des élections municipales

Dès le premier tour, le 13 mars, les résultats des élections municipales ont confirmé le mouvement en faveur de la Gauche – et notamment du Parti socialiste – qui s'était traduit par des progrès importants aux élections cantonales et lors des élections législatives partielles de 1976.

Dans les 221 villes de plus de 30 000 habitants, la Gauche avait acquis, en 1971, 105 mairies : 50 pour le Parti communiste, 48 pour le Parti socialiste, 3 pour les Radicaux de Gauche (Bastia, Béziers, La Rochelle), 4 pour des personnalités d'opposition (Cannes, Châteauroux, Agen, Orléans). Depuis, quelques modifications sont intervenues dans la répartition des mairies.

Pour le Parti socialiste, ceux de La Ciotat, Perpignan et, plus récemment, ceux de Cambrai, Maubeuge et Sevrans, l'ont quitté ou en ont été exclus. Le maire de Béziers (M.R.G.) a rejoint l'actuelle majorité. Ceux de Châteauroux, Agen et Orléans ont refusé la politique d'Union de la Gauche. En revanche, le maire de Brive, Jean Charbonnel, participe désormais à l'opposition. Au 13 mars 1977, la Gauche comptait donc, dans les 221 villes de plus de 30 000 habitants : 50 maires communistes, 43 maires socialistes, 2 maires radicaux de Gauche, 2 maires divers Gauche. Elle dirigeait donc 97 mairies.

Dès le vote du 13 mars, dans le cadre de l'Union de la Gauche, le Parti communiste a vu ses 50 mandats renouvelés et en a gagné 10 nouveaux (à Athis-Mons, Châlons-sur-Marne, Houilles, La Ciotat, Montluçon, Reims, Saint-Quentin, Sevrans, Tarbes, Villeneuve-Saint-Georges).

Le Parti socialiste est confirmé en tête de listes d'Union de la Gauche dans 31 mairies. Si 3 villes sont perdues (Cam-

brai, Maubeuge, Quimper), 23 sont d'ores et déjà gagnées.

Parmi elles : Dreux, où Françoise Gaspard devient la première femme socialiste, maire d'une ville de plus de 30 000 habitants ; Castres, où l'ancien ministre Jacques Limouzy est battu ; Cherbourg, où l'hôtel de ville qui fut celui de René Schmitt, secrétaire général de la F.G.D.S., est reconquis. Saint-Herblain, où Jean-Marc Ayrault sera le plus jeune maire d'une grande ville de France. La liste complète des villes de plus de 30 000 habitants qui seront dirigées par des socialistes est publiée ci-contre. Le mouvement des Radicaux de Gauche conserve Bastia et La Rochelle ; enfin, Bernard Cornut-Gentille est réélu à Cannes en tête de la liste de Gauche. *Au total, à l'issue du premier tour, nous enregistrons : 60 mairies P.C., 54 mairies P.S., 2 M.R.G., 1 divers Gauche d'opposition, soit 117 villes et donc la majorité des 221 villes de plus de 30 000 habitants.*

Il convient de souligner que l'Union de la Gauche, qui ne s'est pas réalisée dans 19 villes de plus de 30 000 habitants, a permis d'y mesurer l'importance respective du Parti socialiste et du Parti communiste. Dans 13 cas, l'affrontement a bénéficié au P.S. : à Marseille, Aix-en-Provence, Angoulême, Saint-Brieuc, Blois, Agen, Laval, Lens, Villeurbanne, Hyères, Auxerre, Clichy, Créteil. Dans 5 cas, il a bénéficié au P.C. : à La Ciotat, Le Cannet, Evreux, Noisy-le-Grand, Toulon. Dans 1 cas, au M.R.G., à Bastia. Pour l'ensemble de ces 19 villes, le Parti socialiste a obtenu un pourcentage de voix nettement supérieur à celui du Parti communiste.

Dans les 591 villes de 9 000 à 30 000 habitants, le Parti socialiste dirigeait 102 mairies, le P.C. 87, le M.R.G. 14, divers Gauche d'opposition 17. Dès le premier tour, le Parti socialiste en a gagné 31 nouvelles et le Parti communiste 25. C'est dire que l'élan de la

Gauche s'est développé dans l'ensemble de la France.

Au deuxième tour, le 20 mars, la poussée de la Gauche, et notamment les progrès du Parti socialiste, ont entraîné la confirmation des résultats du premier.

D'une manière générale, la discipline de l'Union de la Gauche s'est appliquée avec efficacité. Dans les villes où des "primaires" avaient eu lieu, les reports de voix se sont, dans l'ensemble, bien effectués. Les écologistes ont, dans la majorité des cas, choisi la Gauche.

Au total, les 10 mairies détenues par le Parti socialiste et soumises au ballottage sont conservées. 17 autres sont gagnées. Elles figurent dans le tableau ci-joint. Le Parti communiste en gagne 12. A l'issue de ces élections, 157 parmi les villes de plus de 30 000 habitants sont acquises à la Gauche dont 81 pour le Parti socialiste, 72 pour le Parti communiste, 2 pour le Mouvement des Radicaux de Gauche, 2 pour les divers Gauche d'opposition.

Les 12 mairies dirigées par le Parti communiste sont Antony, Béziers, Bourges, Chelles, Evreux, Gagny, Grasse, Le Mans, Noisy-le-Grand, Poissy, Saint-Etienne, Thionville. Parmi les 96 chefs-lieux de département, la Gauche, qui en détenait 28 en obtient désormais 58 dont 43 pour le Parti socialiste. Dans les villes comprises entre 9 000 et 30 000 habitants, la Gauche gagne près de 100 mairies dont la moitié pour le seul Parti socialiste.

La poussée socialiste, générale à travers tout le pays, est particulièrement sensible dans la région de l'ouest où la plupart des grandes villes sont gagnées. Nantes, la sixième ville de France, dont Alain Chénard devient maire, rejoint, en même temps que Rennes dont le maire sera Edmond Hervé, Brest qui sera dirigée par Francis Le Blé et Montpellier avec Georges Frêche, les grandes cités socialistes que sont Marseille, avec Gaston Defferre, Lille avec



Le bilan des élections municipales (suite)

Pierre Mauroy, Grenoble avec Hubert Dubedout, Clermont-Ferrand avec Roger Quilliot, Limoges avec Louis Longuequeue. Cette poussée socialiste se manifeste également dans l'est où, après Schiltigheim, des communes significatives sont acquises, notamment plusieurs villes industrielles de Lorraine.

Il est intéressant de souligner que c'est un socialiste de 33 ans, Jacques Badet, qui va remplacer M. Pinay à la mairie de Saint-Chamond. Il convient enfin de noter que, si 7 ministres en exercice sont battus, de nombreux jeunes militants socialistes accèdent à la direction d'importantes mairies.

Il n'est pas possible de préciser aujourd'hui le nombre exact des élus socialistes. Ce sera fait dans les prochaines semaines. Mais il est dès maintenant évident que le ministre de l'Intérieur n'a pas rendu compte avec exactitude de ces résultats en regroupant dans la majorité présidentielle la plupart des élus ruraux. Chacun sait, en effet, que la composition des listes dans les villages est plus complexe et les indications que commencent à nous fournir les fédérations départementales font apparaître, là également, les importants progrès de la Gauche et notamment ceux du Parti socialiste. Dans les villes où un bilan peut être dressé dès maintenant, *la Gauche obtient 53 % des suffrages*. A Paris, où elle atteint 44 % des voix, elle frôle le succès dans 3 secteurs, en conserve 5 et en gagne un avec la liste conduite par Georges Dayan, elle dépasse de 6 points le résultat obtenu en 1971.

Les élections municipales des 13 et 20 mars ont marqué clairement l'opposition du peuple français à la politique du pouvoir actuel et sa volonté de changement. Elles ont confirmé que le Parti socialiste est la première formation politique de France. Cette responsabilité qui est nôtre dans le cadre de l'Union de la Gauche doit tout naturellement nous inciter à développer encore notre Parti, à préserver son identité, à étendre son rayonnement.

Roger Fajardie
Secrétaire national
aux Elections

Villes de plus de 30 000 habitants conservées par le Parti socialiste

Aix-en-Provence : Félix Ciccolini.
Alfortville : Joseph Franceschi.
Arras : Michel Darras et Léon Fatous.
Avignon : Henri Duffaut.
Besançon : Robert Schwint.
Bondy : Claude Fuzier.
Boulogne-sur-Mer : Guy Lengagne.
Bron : André Soussi.
Carcassonne : Antoine Gayraud.
Chalon-sur-Saône : Roger Lagrange.
Charleville-Mézières : Jean Delautre.
Châtenay-Malabry : Jean Vons.
Clermont-Ferrand : Roger Quilliot.
Clichy : Gaston Roche.
Creil : Antoine Chanut.
Epinay-sur-Seine : Gilbert Bonnemaïson.
Grand-Quévilly : Tony Larue.
Grenoble : Hubert Dubedout.
Laval : André Pinçon.
L'Haÿ-les-Roses : Pierre Tabanou.

Lille : Pierre Mauroy.
Lens : André Delelis.
Liévin : Henri Darras.
Limoges : Louis Longuequeue.
Livry-Gargan : Alfred Vincent.
Lorient : Jean Lagarde.
Marseille : Gaston Defferre.
Massy : Claude Germon.
Mérignac : Michel Sainte-Marie.
Montauban : Louis Delmas.
Montbéliard : André Bouulloche.
Nevers : Daniel Benoist.
Niort : René Gaillard.
Pau : André Labarrère.
Rezé : Alexandre Plancher.
Roubaix : Pierre Prouvost.
Saint-Brieuc : Yves Le Foll.
Saint-Nazaire : Etienne Caux.
Suresnes : Robert Pontillon.
Talence : Henri Deschamps.
Wattrelos : Alain Faugaret.

Plusieurs maires socialistes sortants ont décidé de se retirer pour laisser les plus jeunes assumer la responsabilité de leur ville. Il s'agit de Jean Minjot à Besançon, Maurice Coutrot à Bondy, Henri Henneguelle à Boulogne-sur-Mer, André Lebon à Charleville-Mézières, Georges Levillain à Clichy, Victor Provo à Roubaix. A chacun d'eux le Parti socialiste exprime sa gratitude pour le travail accompli et adresse ses meilleurs vœux.

COMMUNIQUÉ DU PREMIER TOUR ADOPTÉ PAR LE COMITÉ DIRECTEUR DU 16 MARS 1977

Les résultats du premier tour des élections municipales confirment la progression de la Gauche déjà observée lors des élections cantonales. C'est une victoire sans précédent pour l'Union de la Gauche qui a dès maintenant gagné 33 villes de plus de trente mille habitants. C'est aussi la victoire du Parti socialiste qui renforce son influence, joue un rôle essentiel dans le succès des listes d'Union et consolide sa place de premier parti de France.

La majorité présidentielle, qu'elle se présente unie ou divisée, a de nouveau reculé dans l'ensemble du pays. La politique du pouvoir, notamment sa politique économique, génératrice d'inflation et de chômage, a été condamnée par la majorité des Français. La tentative de récupération par la Droite des thèmes écologiques n'a pas non plus abusé ceux des électeurs qui veulent mettre un terme à la destruction de notre environnement.

Pour le deuxième tour, l'Union de la Gauche est réalisée partout sur la base des résultats du premier. Le Parti socialiste appelle ses fédérations et sections à se mobiliser pour amplifier les succès du premier tour. Il appelle les travailleurs, les démocrates, toutes celles et tous ceux qui aspirent à changer la vie, à barrer la route à la Droite, à voter en masse pour les candidats de la Gauche.

Villes de plus de 30 000 habitants gagnées par le Parti socialiste

1^{er} tour

Angers : Jean Monnier.
Aurillac : René Souchon.
Beauvais : Walter Amsallem.
Brest : Francis Le Blé.
Castres : Jean-Pierre Gabarrou.
Chartres : Georges Lemoine.
Cherbourg : Louis Darinot.
Conflans-Sainte-Honorine : Michel Rocard.
Dreux : Françoise Gaspard.
Epinal : Pierre Blanck.
La Roche-sur-Yon : Jacques Auxiette.
Le Creusot : Camille Dufour.
Mantes-la-Jolie : Paul Picard.
Meaux : Jean Lion.
Pessac : André Pujol.
Roanne : Jean Auroux.
Romans : Georges Fillioud.
Saint-Herblain : Jean-Marc Ayrault.
Saint-Priest : Louis Gireau.
Schiltigheim : Alfred Muller.
Valence : Rodolphe Pesce.

Villefranche-sur-Saône : André Pou-tissou.

Villeneuve-d'Ascq : Gérard Caudron.

2^e tour

Albi : Michel Castel.
Alençon : Pierre Mauger.
Angoulême : Jean-Michel Boucheron.
Belfort : Emile Gehant.
Bourg-en-Bresse : Louis Robin.
Chambéry : Francis Ampe.
Créteil : Laurent Cathala.
Hyères : Jean-Jacques Perron.
Mâcon : Michel Rognard.
Montpellier : Georges Frèche.
Nantes : Alain Chenard.
Poitiers : Jacques Santrot.
Rennes : Edmond Hervé.
Saint-Chamond : Jacques Badet.
Saint-Malo : Louis Chopier.
Tourcoing : Guy Chatilliez.
Villeurbanne : Charles Henu.

Déclaration des Partis de l'Union de la Gauche (14 mars 1977)

La Gauche unie progresse dans tout le pays : telle est la caractéristique majeure du premier tour des élections municipales. La Gauche gagne de nouvelles municipalités et se trouve, pour le deuxième tour, en ballottage favorable dans un grand nombre de villes. Les électrices et les électeurs se sont ainsi clairement prononcés. Ils ont dit leur opposition catégorique à la politique du pouvoir. Ils ont exprimé leur volonté de changement. Ils ont approuvé l'union réalisée dans le cadre de l'accord national.

Les partis de Gauche invitent leurs organisations à tout mettre en œuvre pour que s'affirme avec le maximum de vigueur la volonté qui s'est exprimée le 13 mars.

C'est pourquoi, dans les villes où le premier tour n'a pas fait la décision, pour que l'union conduise à de nou-

veaux succès le 20 mars, le Parti socialiste, le Parti communiste français et le Mouvement des Radicaux de Gauche décident :

- Partout où des listes d'Union de la Gauche ont été constituées entre le Parti communiste, le Parti socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche, le combat continue pour le succès de ces listes ;

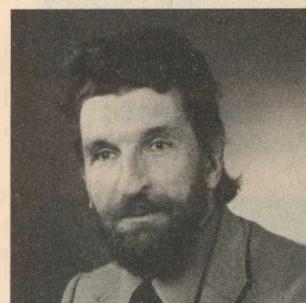
- Dans toutes les villes de plus de 30 000 habitants, les désistements entre les partis du Programme commun se feront au profit de la liste de Gauche placée en tête au premier tour de scrutin par le suffrage universel ;

- Dans les autres communes, des listes d'Union de la Gauche seront constituées partout en tenant compte des résultats du premier tour.

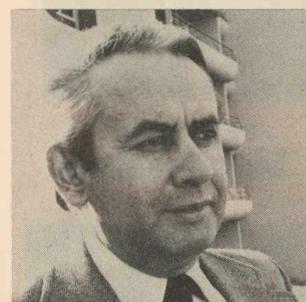
40 nouveaux maires socialistes (villes de plus de 30000 habitants)



ALBI
Michel Castel



ALENÇON
Pierre Mauger



ANGERS
Jean Monnier



ANGOULÊME
Jean-Michel Boucheron



40 nouveaux

Villes de plus de 30 000 habitants 220 + Paris



AURILLAC
René Souchon

	Sortants	1 ^{er} tour	2 ^e tour	Total 77	Balance
P.S.	43	54	27	81	+ 38
M.R.G.	2	2	-	2	-
D.G.O.	2	1	1	2	-
P.C.	50	60	12	72	+ 22
R.P.R.	26	12	1	13	- 13
D.M.Pr.	98	27	24	52	- 47



BEAUVAIS
Walter Amsallem

Dans les villes de moins de 30 000 habitants, des gains significatifs...

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|------------------------|
| 02 Laon | 50 Octeville | 64 Oloron-Sainte-Marie |
| Soissons | Saint-Lô | 67 Bischheim |
| 03 Yzeure | 52 Langres | 69 Meyzieu |
| 07 Annonay | 54 Lunéville | 74 Annemasse |
| 13 Istres | 55 Verdun | 76 Elbeuf |
| 17 Saintes | 57 Hayange | 77 Combs-la-Ville |
| 21 Chenôve | Woippy | Coulommiers |
| 22 Lannion | 58 Clamecy | Nemours |
| 23 Guéret | Cosne-Cours-sur-Loire | 81 Graulhet |
| 25 Pontarlier | 59 Bailleul | 91 Chilly-Mazarin |
| 29 Quimperlé | Fâches-Thumesnil | Les Ulis |
| 32 Auch | Hem | Montgeron |
| 33 Le Bouscat | Mons-en-Baroeul | Orsay |
| Villenave-d'Ornon | Wasquehal | 93 Neuilly-sur-Marne |
| 36 Issoudun | 62 Berck | Villemomble |
| 38 Saint-Egrève. | Béthune | 95 Domont |
| 39 Dôle | Saint-Omer | Saint-Ouen-l'Aumône |
| 44 Orvault | 63 Issoire | Taverny |
| 45 Saint-Jean-de-la-Ruelle | Riom | |
| 46 Figeac | Thiers | |



BELFORT
Emile Gehant



BREST
Francis Le Blé



BOURG-EN-BRESSE
Louis Robin

CHARTRES
Georges Lemoine



CHAMBÉRY
Francis Ampe



CASTRES
Jean-Pierre Gabarrou

CHERBOURG
Louis Darinot



COMMUNIQUÉ SUR LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Comité directeur du 26 mars 1977

Les élections municipales soulignent, de façon éclatante les progrès de l'Union de la Gauche, déjà enregistrés aux "Cantonales" de 1976. Le deuxième tour a amplifié les succès du premier tour grâce à la discipline de tous ceux qui condamnent la politique du pouvoir.

La victoire des listes d'Union est largement due à la montée du P.S. qui a confirmé ainsi sa place de premier parti de France.

L'ampleur du renouvellement du Parti socialiste, son renforcement dans de nouvelles régions, son audience accrue dans la classe ouvrière, en milieu rural et urbain, lui assurent un rôle déterminant dans l'ensemble du pays.

Alors que la majorité des citoyens aspire à participer à un véritable changement de société, la Droite au pouvoir témoigne de son impuissance à sortir le pays de la crise. En proie à ses contradictions, elle étale ses divisions, oscillant entre le pseudo-libéralisme giscardien et les tentatives autoritaires de Jacques Chirac.

Les couches sociales, en particulier les travailleurs, qui subissent de plus en plus les graves conséquences du plan Giscard-Barre, ont montré la voie à suivre. La Gauche, rassemblée autour du Programme commun, est désormais majoritaire dans notre pays.

C'est pourquoi le Parti socialiste, conscient de ses responsabilités, appelle l'opinion à se mobiliser pour hâter l'heure du changement décisif.

(Adopté à l'unanimité.)



LA ROCHE-SUR-YON
Jacques Auxiette



LE CREUSOT
Camille Dufour



MACON
Michel Rognard



**CONFLANS-
SAINTE-HONORINE**
Michel Rocard

ÉPINAL
Pierre Blanck



DREUX
Françoise Gaspard



MANTES-LA-JOLIE
Paul Picard



CRÉTEIL
Laurent Cathala



HYÈRES
Jean-Jacques Perron

40 nouveaux maires socialistes (suite)



MEAUX
Jean Lion



MONTPELLIER
Georges Frèche



NANTES
Alain Chénard



PESSAC
André Pujol



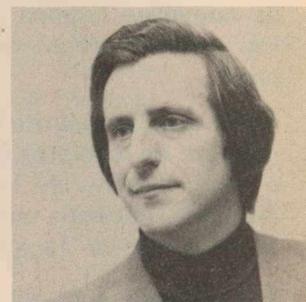
SAINT-CHAMOND
Jacques Badet



SAINT-PRIEST
Louis Gireau



SAINT-MALO
Louis Chopier



SCHILTIGHEIM
Alfred Muller



SAINT-HERBLAIN
Jean-Marc Ayraut

**Après la grande victoire
de la Gauche et du Parti Socialiste
aux élections municipales**

L'unité

l'hebdomadaire du P.S.

doit connaître un nouvel essor

Tous les militants doivent s'y abonner
Tous les abonnés doivent faire un nouvel abonné

Abonnement pour 1 an : 135 F
pour 6 mois : 80 F

à adresser : 41, boulevard Magenta, 75010 PARIS

**LE BUREAU NATIONAL
D'ADHÉSIONS**
vient de publier
une brochure intitulée :
"Le Parti socialiste
se présente"

Au sommaire :

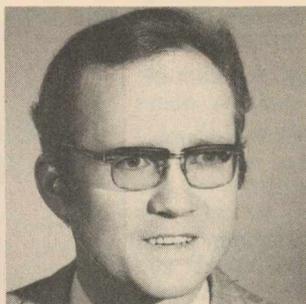
1. Le P.S. : sa raison d'être ;
2. Le P.S. : son organisation ;
3. Le P.S. : une démocratie interne ;
4. Le P.S. : son projet, sa politique, ses objectifs ;
5. Le P.S. : sa stratégie ;
6. Le P.S. : une expansion continue ;
7. Le P.S. : et le Programme commun ;
8. Le P.S. : et les femmes ;
9. Comment adhérer au P.S. ?

Adressez vos commandes au B.N.A.,
Parti socialiste, 7 bis, place du Palais-
Bourbon, 75007 Paris, en joignant un
chèque libellé au nom de Charles-Emi-
les Loo. Prix de la brochure : 2 F (à
partir de 100 : 1 F).

40 nouveaux maires socialistes (fin)



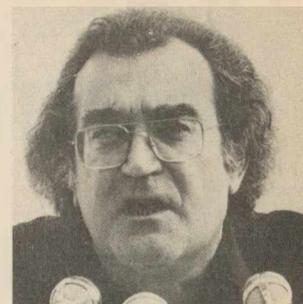
POITIERS
Jacques Santrot



RENNES
Edmond Hervé



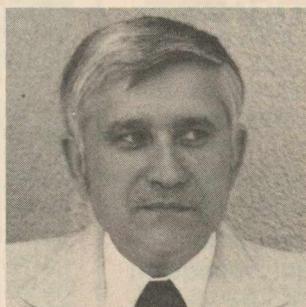
ROANNE
Jean Auroux



ROMANS
Georges Fillioud



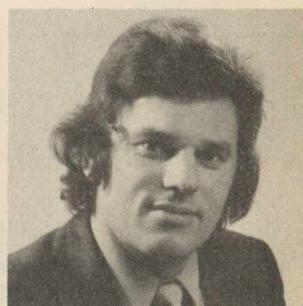
TOURCOING
Guy Chatilliez



VALENCE
Rodolphe Pesce



**VILLEFRANCHE
SUR-SAONE**
André Poutissou



VILLENEUVE D'ASQ
Gérard Caudron



VILLEURBANNE
Charles Hemu

ALLO P.S. : 555-91-92

Bulletin quotidien d'information du P.S. diffuse tous les soirs à partir de 20 heures et jusqu'à 9 heures du matin.

● Le mercredi, l'actualité sera commentée par un secrétaire national du Parti;

● Le jeudi, le bulletin est rédigé et enregistré par l'un des responsables nationaux du Parti, qui fait à cette occasion le bilan de ce qui s'est passé dans son secteur.

Les Socialistes et le tiers monde

Les commandes de livres peuvent être faites auprès du secrétariat international Tiers monde du Parti socialiste, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

● *Prix : 20 F, franco de port pour la France ; 25 F, franco de port pour l'étranger (prix de vente en librairie : 33 F).*

Paiement : par chèque bancaire libellé au nom de Charles-Emile Loo.

L'ouvrage sera envoyé par les soins du secrétariat au tiers monde après réception du chèque.

Changement d'adresse

Adresse la dernière bande-journal, en mentionnant ta nouvelle adresse à la fédération où tu viens résider (à l'attention du responsable fichier), et non pas directement au journal. Merci.

Le Poing et la Rose

Directeur politique : Pierre Mauroy

Rédacteur en chef : Marie-Jo Pontillon

Maquettiste : Jean-Pierre Delaval

Administration : (Editions de l'An 2000)
12, cité Malesherbes, 75009 Paris

N° C.P.P. 53321

Comité de rédaction : Collaboration permanente des secrétaires nationaux et de Jean-Michel Baqué, Patrice Corbin, Charles Hemu, J.-F. Huchet, Serge Lustac, Daniel Mitrani, Marc Véron, Gérard Delfau, Paule Dufour, Jean Rey

Imprimerie coopérative L'Emancipatrice
3, rue de Pondichéry, 75015 Paris



NANTES, CONGRÈS NATIONAL ORDINAIRE des 17-18-19 juin 1977

Premières informations relatives à la préparation du congrès

LE LIEU :

Le Comité directeur a unanimement décidé – en accord avec nos camarades de Loire-Atlantique – que le congrès se tiendra à :

NANTES

PRÉPARATION DES DÉBATS DANS LE PARTI

En application de l'article 30 des statuts, les propositions des fédérations feront l'objet d'une diffusion à tous les militants (numéro spécial du Poing et la Rose), deux mois avant la tenue du congrès : donc à paraître le 14 avril.

Toujours dans le cadre de l'application des statuts nationaux, le Comité directeur a prévu de se réunir le 7 mai en vue d'établir les propositions de textes de synthèse. Ces textes qui seront soumis aux votes des sections et des fédérations, feront également l'objet d'une diffusion à tous les militants (2^e numéro spécial du Poing et la Rose à paraître le 15 mai).

Le Comité directeur rappelle en outre, conformément aux statuts, que tous les textes de motion de politique générale impliquant la mise en place des organismes responsables et soumises au vote indicatif devront comprendre en annexe la liste de leurs signataires, dans l'ordre de présentation des candidats, et cela aux niveaux national, fédéral et local.

Afin que les règles du quorum soient claires pour toutes les sections pour l'application de l'article 16 des statuts :

L'article 16 des statuts (règles du quorum) devra être scrupuleusement appliqué dans le décompte des votes du congrès. Il dispose que "lorsqu'un vote ne groupe pas au moins le quart des inscrits, le nombre des mandats dont la section dispose dans les congrès fé-

déraux est réduit en proportion du nombre d'adhérents qui manquent pour atteindre le quorum fixé ci-dessus". Cet article a donné lieu à de nombreuses difficultés d'interprétation dans les fédérations. Aussi il paraît utile de donner ici un tableau qui permet de voir immédiatement quel est le nombre de mandats restants à la section en cas d'absentéisme :

Présents / inscrits	Manque par rapport quorum	Mandats restants
25/100	0	100 %
24/100	1/25 soit 4/100	96 %
23/100	2/25 soit 8/100	92 %
22/100	3/25 soit 12/100	88 %
21/100	4/25 soit 16/100	84 %
20/100	5/25 soit 20/100	80 %
15/100	10/25 soit 40/100	60 %
10/100	15/25 soit 60/100	40 %
5/100	20/25 soit 80/100	20 %
4/100	21/25 soit 84/100	16 %
3/100	22/25 soit 88/100	12 %
2/100	23/25 soit 92/100	8 %
1/100	24/25 soit 96/100	4 %
0	Absents	Absent

Pour les votes des sections, le Comité directeur a décidé que tous les adhérents du Parti voteront au siège et sous le contrôle administratif des sections territoriales, contrôle auquel participeront les sections d'entreprise et universitaires du même ressort. Les votes seront comptabilisés de manière séparée, de façon à permettre l'élection des organes statutaires de chacune des sections intéressées.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DU BAS-RHIN CONCERNANT LES COTISATIONS

relative à la modification des statuts présentée par Christiane Antony adoptée par le bureau exécutif de la Fédération du Bas-Rhin.

Considérant, d'une part, que le Parti Socialiste tant dans ses déclarations de principes que dans ses prises de position prétend s'élever vigoureusement contre les inégalités ; observant, d'autre part, que chaque fédération, à travers le pays, applique un mode de calcul différent selon qu'il s'agit d'une fédération "riche" ou "pauvre" conduisant par là même non plus à une inégalité entre adhérent (le droit de vote de chacun est égal alors que l'effort financier à individu de situation identique est inégalement réparti) mais à une véritable injustice institutionnalisée par les statuts ;

La Fédération du Bas-Rhin émet le vœux de voir rapidement l'organisation interne de notre Parti se mettre en accord avec ses principes, notamment en ce qui concerne le mode de calcul des cotisations et leur répartition ;

En conséquence, demande que le mode de calcul – précisé ci-après – soit inclus dans les nouveaux statuts, et mis en pratique obligatoirement par l'ensemble des fédérations et sections du Parti réparties sur l'ensemble du territoire, à savoir :

Sur présentation de la déclaration de revenus, l'adhérent sera soumis aux cotisations suivantes : unité de base, le S.M.I.C.

● Jusqu'au S.M.I.C. : cotisation annuelle fixe égale à 0,40 % du S.M.I.C. (ce sera le cas de la plupart des étudiants, mère de famille, retraité).

● Revenus compris entre le S.M.I.C. et 5/3 du S.M.I.C. : cotisation de 0,80 % du revenu net.

● Au-delà : cotisation de 1 % du revenu annuel net.

Répartition de la cotisation :

40 % à la trésorerie nationale ; 40 % à la fédération départementale ; 20 % à la section.

Le trésorier national et fédéral sera habilité à procéder à toute vérification.

Par suite de cette unification du mode de calcul des cotisations, il devrait s'ensuivre une augmentation des finances nationales ; ce qui devrait permettre à la trésorerie nationale de prélever 1 % des 40 % destinés à mettre en place un fond de péréquation au profit des fédérations et de parfaire l'expression de notre solidarité auprès des partis homologues en lutte dans leur pays (notamment Amérique Latine, Afrique, plus près Espagne, etc.).

Strasbourg, le 1^{er} mars 1977

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS DÉPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DU JURA CONCERNANT LES COURANTS DE PENSÉE

Objet : proposition fédérale de révision des statuts nationaux

Exposé des motifs :

La persistance des courants et sous-courants de pensée amène dans certaines situations le blocage du développement du Parti.

Pour tenter de limiter les conséquences politiques liées à la survivance de ces sensibilités, il était nécessaire que la représentation proportionnelle s'applique à la désignation des organes exécutifs au niveau des sections, des fédérations, du Comité directeur, du Bureau exécutif autour de la même orientation politique nationale.

Cette disposition canalise et clarifie les conflits entre traditions historiques et les obligent à s'exprimer clairement pour permettre à la majorité des nouveaux adhérents étrangers à ce passé lointain de faire un choix clair et stable entre les orientations politiques et non entre des allergies personnelles ou collectives.

Malheureusement, tout n'est pas réglé par ce moyen, des divergences apparaissent entre personnalités, entre petits groupes, pour des raisons historiques auxquelles la base du Parti ne comprend rien.

La représentation proportionnelle, correspondant à notre orientation démocratique à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti, il ne saurait être question de la mettre en cause mais, bien au contraire, de l'améliorer.

C'est pourquoi il paraît souhaitable qu'au **niveau fédéral**, au-delà des références à une orientation politique nationale, soit établi un **programme d'action fédéral** destiné à préciser les conditions de mise en œuvre de l'orientation politique nationale.

Les candidats à l'affrontement, pour des raisons de sous-courants, seront alors obligés d'explicitier loyalement leurs intentions et d'en saisir démocratiquement la base du Parti, au lieu d'en être réduits à des pressions et à des manœuvres peu démocratiques.

En cas de divergence, sur le plan fédéral, parmi les camarades se recommandant de la même orientation politique nationale, cette divergence pourrait être tranchée par un vote sur tel ou tel aspect du programme d'action fédéral ou même sur deux programmes d'action fédéraux distincts, exprimant deux pratiques militantes différentes

répondant à l'application de la même orientation politique nationale.

L'équilibre fédéral trouverait alors, tout simplement, sa source et sa stabilité si la liste des candidatures à la Commission Exécutive Fédérale, présentée à l'appui de l'orientation nationale, est faite en tenant compte des résultats des votes sur le programme d'action.

Rendre les choix clairs, éviter les manœuvres, soumettre systématiquement les divergences au choix de la base du Parti dont la plupart des membres n'appartient à aucun courant; telle semble être dans l'état du Parti en 1977, la meilleure manière de limiter encore le poids du passé qui a divisé autrefois certains de nos responsables.

Ces réflexions peuvent trouver leur place dans une nouvelle rédaction de l'article 5 des statuts qui serait la suivantes :

Dispositif :

Proposition de modification des statuts, nouvelle rédaction de l'article 5, paragraphe b :

"Au niveau local et fédéral, la représentation proportionnelle s'applique en fonction du vote indicatif sur les motions soumises au Congrès National Ordinaire du Parti.

Dans le cas des fédérations, les candidatures aux Commissions Exécutives Fédérales doivent être présentées en référence aux motions politiques soumises au Congrès National et appuyées par un programme d'action fédéral pour l'exécution de la motion politique choisie.

En cas de divergence sur le ou les programmes d'action rattachés à une même motion nationale, la liste définitive de candidatures, à l'appui de celle-ci, se fait en tenant compte des votes intervenus sur le programme d'action.

Les candidatures doivent être enregistrées et diffusées, en référence aux motions nationales et éventuellement aux programmes d'action préalablement au vote politique indicatif.

Les secrétariats fédéraux sont élus après le Congrès National Ordinaire."

Fédération du Jura
du Parti socialiste

PROJET DE MODIFICATION STATUTAIRE PRÉSENTÉ PAR LA FÉDÉRATION DU BAS-RHIN CONCERNANT LES FUMEURS PENDANT LES RÉUNIONS DU PARTI

La C.E.F. de la fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste :

- considérant que l'objectif premier du socialisme est la suppression de toutes les formes d'oppression qui s'exercent sur l'homme, en particulier de celle qui consiste pour les fumeurs à imposer leur fumée aux non-fumeurs,
 - considérant que la fumée de tabac représente un danger réel non seulement pour les fumeurs, mais aussi pour les non-fumeurs qui y sont exposés,
 - considérant que le socialisme a d'autre part pour principe la défense des libertés et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier du droit à la santé,
 - estime que l'usage du tabac dans le cadre des activités du Parti est inconciliable avec les principes qui sont à la base du socialisme,
 - décide en conséquence que l'usage du tabac ne sera plus accepté dès le vote de la présente résolution dans les réunions fédérales,
 - recommande aux sections de la fédération d'adopter la même position,
 - mandate les responsables de la fédération pour que la même décision soit proposée aux instances régionales et nationales du Parti concernant les activités des socialistes à ces niveaux,
 - propose d'aménager les réunions et séances de travail de manière à permettre aux fumeurs de satisfaire leur besoin de fumer pendant des pauses à l'extérieur des salles de réunion,
 - décide d'inscrire dans ses principes de lutte pour la protection de l'environnement et de la santé l'interdiction de fumer dans les lieux clos publics, assortie de l'aménagement de fumoir lorsque les locaux et les exigences de sécurité le permettent.
- Demande en conséquence l'insertion dans les statuts, soit en annexe de la déclaration de principe, soit dans les dispositions générales de ce principe.**

Christiane Antony, trésorière fédérale ;

Robert Gilly, secrétaire environnement ;

Jean Oehler, premier secrétaire

PROJET DE MODIFICATION AUX STATUTS : PROPOSITION DE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM

Art. 49

- Avant le dernier alinéa : "Pour certaines désignations, telles que celles de Président du groupe de l'Assemblée nationale, président du groupe du Sénat, candidat à la mairie de Paris, le Bureau exécutif devra obligatoirement donner son avis.

FÉDÉRATION DU RHÔNE

SECTION RHÔNE-POULENC, SAINT-FONS

Nous demandons la modification des articles suivants des statuts :

● **Article 6** : "... 10 % de femmes et 30 % de travailleurs des entreprises à tous les degrés..."

● **Article 45** : "... le secrétaire national aux entreprises sera un membre du Parti qui a travaillé et milité dans une entreprise"

Le secrétaire R. Gerbet

MODIFICATIONS STATUTAIRE CONCERNANT LES ARTICLES 5, 6, 16, 18, 31, 34, 41, 42, 43, 59 et 87.

PAR J.-C. COLLIARD, DENISE CACHEUX, R. FAJARDIE, L. MERMAZ, E. CRESSON, MARIE-JO PONTILLON, M. BENASSAYAG.

Art. 5 : introduire après la première phrase :

"Seules les motions de politique générale, projets politiques globaux proposés au Parti et par là même au pays tout entier, ouvrent le droit à la représentation. Les amendements, contributions et autres textes particuliers ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre de la représentation proportionnelle".
J.-C. COLLIARD

Art. 6 : remplacer 10 % par 15 %.
Denise CACHEUX

Art. 16 : remplacer la dernière phrase par :
"Lorsque le nombre des présents n'atteint pas 10 % du total des membres inscrits, le nombre des mandats dont dispose la section est calculé sur la base des seuls présents".
J.-C. COLLIARD

Art. 18 : remplacer le dernier paragraphe par :

"Une fédération rassemble les socialistes français résidant à l'étranger. Pour chaque pays où l'implantation le permet une section est constituée. Les adhérents isolés sont réunis dans une section commune administrée par le Secrétariat national du Parti. L'ensemble de ces sections constitue une fédération qui fonctionne selon les mêmes règles que les fédérations départementales".
R. FAJARDIE

Art. 31 : remplacer le premier paragraphe par :

"La Convention nationale, composée d'un délégué par fédération, le secrétaire fédéral

ou son représentant, est convoquée par le Comité directeur au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire".

L. MERMAZ

Art. 34 : ajouter in fine :

"Le Président de la Commission nationale de Contrôle et le Président de la Commission nationale des Conflits assistent avec voix consultative aux réunions du Comité directeur".
R. FAJARDIE

Art. 41 à 43 : les remplacer par :

art. 41 : "Le M.J.S. est le secteur d'intervention et de réflexion propre aux militants et sympathisants du P.S. dans la jeunesse".

art. 42 : "L'âge d'appartenance au M.J.S. est compris entre quinze et trente ans".

art. 43 : "Les responsables du M.J.S. sont élus par les mêmes instances et selon les mêmes règles que les autres organismes de direction et exécution du Parti".

E. CRESSON

Art. 59 : ajouter après le troisième alinéa :
"Elle est entendue par le Comité directeur chaque fois que celui-ci ou la commission de contrôle en fait la demande".

R. FAJARDIE

Art. 87 : remplacer par :

"L'organe central du Parti et le bulletin intérieur, *"Le Poing et la Rose"* et la *"Nouvelle Revue Socialiste"*, publient les actes officiels du Parti".

Marie-Jo PONTILLON,
Maurice BENASSAYAG.

PROJET DE MODIFICATION STATUTAIRE PRÉSENTÉ PAR LA SECTION DE VAL-D'YERRES DANS L'ESSONNE CONCERNANT LES ARTICLES 15 ET 42

Vous trouverez ci-dessous trois propositions de modification des statuts en vue du Congrès national ordinaire des 17/19 juin.

Chap. III, les sections :

Art. 15 : Nous proposons le remplacement du chiffre 250 par 100, et le terme :
... "peut être divisée" par "doit être divisée", soit :

"Quand une section atteint le seuil de 100 membres, elle doit être divisée en plusieurs sections, selon les règles fixées par l'art. 14...".

D'autre part, nous proposons dans ce chapitre III l'article suivant :

"Si l'aire géographique d'une section comprend plusieurs communes, il sera procédé à la création d'un groupe socialiste communal dans chaque commune. Le responsable de chaque groupe appartiendra au bureau de la section qui seule a pouvoir politique.

Pour les élections municipales, la désignation des candidats pour chaque commune sera fait en assemblée générale de section sur proposition d'une liste établie par le groupe communal qui se sera préalablement réuni."

N.B. - La deuxième partie de cette proposition peut être incluse au chapitre IX.

Chap. VIII, article 42, alinéa 2 :

Les structures d'activité, les organismes associés.

"Dès lors que cinq adhérents d'une section âgés de quinze à vingt-cinq ans le souhaitent, il sera constitué un groupe de la jeunesse socialiste".

En souhaitant que ces propositions soient étudiées, recevez cher(e)s camarades, mes amitiés socialistes.

Pour la section : F. COUFFIN

PROJET DE MODIFICATION STATUTAIRE PRÉSENTÉ PAR LA SECTION DE MOUANS-SARTOUX DE LA FÉDÉRATION DES ALPES-MARITIMES CONCERNANT LES COMMISSIONS DES CONFLITS

Motion présentée au prochain Congrès national par la section socialiste de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) dans le but de préciser la procédure à appliquer par toute Commission des Conflits.

La section socialiste de Mouans-Sartoux, au cours de ses réunions des 17 et 23 octobre 1975, a décidé de déposer une motion pour les motifs suivants :

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Considérant qu'un des membres les plus actifs de la section a été traduit devant la Commission fédérale des Conflits avec appel en Commission nationale par la partie adverse et appel incident.

Considérant que les statuts du Parti n'indiquent pas la procédure à suivre en pareil cas.

Considérant qu'au niveau fédéral le défendeur n'a pas reçu communication du dossier, contrairement à toutes les règles de la jurisprudence française assurant à la défense des droits imprescriptibles.

Considérant que le demandeur a été jugé au niveau fédéral sans avoir été entendu, et qu'il n'a pu obtenir le report de sa convocation à une autre date.

Considérant que le secrétaire de la section auquel appartenait le défendeur n'a été convoqué ni au niveau fédéral ni au niveau national, malgré les recommandations de la circulaire signée Coltice et Mauroy en date du 21-1-1972 et indiquant que le secrétaire de section doit être obligatoirement entendu.

Considérant que de ce fait certains adhérents de la section n'ont pu témoigner en espèce devant la Commission des Conflits.

Considérant que les sentences intervenues au niveau fédéral et au niveau national ne comportent aucun attendu, bien que la même circulaire signée Coltice/Mauroy indique que "les membres des Commissions des Conflits doivent rédiger les attendus qui justifient la sanction".

Considérant que la Commission Nationale des Conflits a entendu comme témoin un membre de la Commission fédérale qui avait statué dans les Alpes-Maritimes, et que ce membre de la Commission fédérale des Conflits s'est présenté en l'occurrence comme juge et comme partie, ce qui est contraire au droit français.

Considérant que les vices de procédure constatés sont absolument inadmissibles, dépose la motion suivante :

MOTION.

Des règles précises doivent être annexées aux statuts du Parti en ce qui concerne la conduite de la procédure auxquelles les Commissions des Conflits devront nécessairement se référer :

- Toute commission fédérale ou nationale doit convoquer obligatoirement par lettre recommandée avec A.R. le défendeur et le secrétaire de la section à laquelle appartient ce défendeur. Cette convocation doit être faite au moins un mois avant la réunion de la Commission, et doit comporter obligatoirement l'énumération des motifs invoqués par l'accusation.
- Les deux parties en cause ont le droit, si elles le désirent, de faire appel à des témoins membres du Parti, de se faire assister par un camarade, et de produire tout document ou coupure de presse susceptibles d'être utiles au débat.
- Toute Commission des Conflits doit obligatoirement donner au défendeur et au secrétaire de section à laquelle il appartient la possibilité de prendre connaissance du dossier d'accusation (ou de sa photocopie) afin de préserver les droits essentiels et réels de la défense.
- Aucune sanction ne pourra être prise sans que les intéressés aient été convoqués dans des délais suffisants pour être obligatoirement entendus.
- Toute Commission des Conflits étant en quelque sorte le tribunal du Parti, ses sessions ne seront pas secrètes, mais ouvertes à tous les membres du Parti, car le débat public est une garantie des justiciables dans tous les tribunaux français.
- A l'issue des débats, les membres des Commissions des Conflits doivent rédiger des attendus précis justifiant la sanction : toute sentence doit être très rigoureusement motivée.
- Les membres des commissions des conflits qui seraient concernés par l'affaire doivent pouvoir être récusés par la défense.
- La Commission nationale des Conflits ne peut entendre en appel un des membres de la Commission fédérale des Conflits.
- Les décisions des Commissions doivent être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception au défendeur et au secrétaire de la section à laquelle il appartient.
- En appel devant la Commission nationale, cette Commission doit être composée en partie de juristes (ou à défaut doit se faire assister d'un juriste) appartenant au Parti socialiste, afin de pouvoir se prononcer non seulement sur le fond mais encore sur la conduite de la procédure.

RÉSOLUTION.

La présente motion a seulement pour objet de fixer les droits et devoirs de toute commission des conflits, d'assurer les droits de la défense afin que l'exercice de la justice au sein du Parti soit désormais irréprochable.

Cette motion sera publiée dans le *Poing Rose* afin d'être portée à la connaissance de l'ensemble des adhérents du Parti socialiste, et puisse être discutée dans les sections, dans les congrès fédéraux, et lors d'un Congrès national ordinaire.

INTERNATIONAL :

Les U.S.A. et l'Amérique latine

Au cours du voyage effectué par une délégation du Parti socialiste conduite par François Mitterrand, dans trois pays d'Amérique latine, le Mexique, le Costa Rica, le Venezuela, nous avons trouvé des interlocuteurs particulièrement attentifs à tout ce qui concernait la répression et les violations des droits de l'homme dans les pays soumis à des dictatures militaires. En fait, une très grande partie du continent. Et naturellement, chacun s'interrogeait sur l'attitude qu'adopterait le président Carter - lequel, pendant sa campagne, avait dénoncé certains régimes de la région.

Sommes-nous plus éclairés aujourd'hui ? Personne ne peut certes nier une certaine inquiétude (voire une évidente nervosité dans le cas de Pinochet qui a choisi la fuite en avant) de la part des généraux au pouvoir de Brasilia à Buenos Aires en passant par Montevideo. **La condamnation des violations des droits de l'homme à Genève par les États-Unis est un fait positif que l'on ne peut minimiser.** Il en va de même de la réduction des crédits militaires même si cela ne semble émouvoir ni Geisel, ni Videla.

Mais la véritable question est ailleurs et la bonne volonté supposée du président lui-même n'est pas en cause. Les intérêts des multinationales sont tels en Amérique latine, les arguments du Pentagone en matière de sécurité vont peser d'un tel poids (on l'a déjà senti à propos du "dégel" des relations avec Cuba) que l'on voit mal comment Carter pourrait agir avec la détermination nécessaire en faveur du rétablissement des libertés démocratiques dans les pays concernés.

On sait quelles furent les intentions de J. F. Kennedy après l'échec de la tentative d'invasion de Cuba. Il créa l'Alliance pour le progrès, organisme chargé d'élever le niveau économique des populations latino-américaines, ce qui devait élargir le marché pour le plus grand bénéfice des compagnies nord-américaines et des oligarchies nationales ; et, d'autre part, préconisa des sanctions économiques et politiques contre les régimes de dictature (c'est ainsi qu'il rompit les relations avec Saint-Domingue après le renversement de Juan Bosch, président élu). C'était l'application de la doctrine Bétancourt qui aboutit, par exemple, au Chili, en 1964, à l'élection d'Eduardo Frei préconisant "la révolution dans la liberté".

La suite est connue. L'échec, reconnu par le rapport Linowitz, de l'Alliance pour le progrès qui avait seulement permis un détournement au profit du capital national et étranger des fonds destinés à élever le niveau de vie des populations ; la politique Johnson d'appui aux dictatures symbolisée par le débarquement à Saint-Domingue pour empêcher précisément en 1965 le retour du président élu ; un an plus tôt Goulart avait été renversé au Brésil par l'armée avec la coopération de l'ambassade et de la logistique américaines...

Ces enseignements de l'histoire récente, s'ils nous incitent à une certaine réserve fondée sur le fait que les mêmes mécanismes, toujours en place, devraient provoquer les mêmes effets, **ne nous font pas désespérer de voir se produire certains changements notamment au Chili et en Uruguay** où les bases d'appui aux régimes en place sont de plus en plus étroites. Mais c'est surtout sur les peuples opprimés eux-mêmes et sur le développement de la solidarité internationale que nous comptons pour faire reculer les dictatures.

Antoine Blanca

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Parti socialiste apprend avec une vive émotion l'assassinat de Kamal Joumbat dans une embuscade, près de Beyrouth.

Les informations dont nous disposons ne permettent pas de savoir qui sont les responsables de ce crime.

Le Parti socialiste stigmatise cette nouvelle irruption de violence qui frappe cette fois l'homme qui incarnait les forces progressistes au Liban en même temps qu'une des communautés historiques du pays.

Le P.S. s'incline devant la mémoire d'un homme et d'un dirigeant avec lequel il avait noué, au cœur même de la crise libanaise, des liens fraternels.



Mardi 29 mars

Un lecteur m'envoie ce texte extrait d'un discours prononcé par Gaston Doumergue, chef du gouvernement de l'époque, le 4 octobre 1934 : *Communistes et socialistes sont : pour la suppression de la légalité, pour l'établissement de la dictature de quelques meneurs privilégiés, pour l'emploi de la violence, c'est-à-dire pour la guerre civile et ses conséquences, pour la suppression de la liberté, de toutes les libertés et surtout de la liberté d'opinion, pour la suppression de la propriété individuelle... Vous avez à choisir entre : le désordre et l'ordre, entre la suppression des libertés et les droits acquis par vos pères, entre la paix intérieure, condition de la paix extérieure, et la guerre civile, génératrice de guerre étrangère... Si vous me croyez, si vous me faites confiance, je vous adjure de faire comprendre aux élus de la majorité que jusqu'à ce que tout soit mis en ordre, que tout danger financier ou autre soit écarté, que tous les projets de réforme dont je vous ai parlé soient votés et réalisés, ils doivent pratiquer le coude à coude et ne jamais se désunir...*

Un autre me communique l'appel lancé par les partis de Droite à la veille des élections législatives de 1936 :

1. *La constitution du Front populaire divise la France en deux clans irréductiblement opposés : celui de l'ordre et celui de l'anarchie ; celui de la République et celui de la dictature du prolétariat ;*
2. *Grâce au Front populaire les communistes sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la politique de votre pays. Ils sont les maîtres et les animateurs de ce nouveau cartel. Ils en seront demain les grands bénéficiaires au détriment de leurs alliés ;*
3. *L'alliance des socialistes révolutionnaires et des radicaux conservateurs a toujours été désastreuse dans le passé. Deux expériences (1924-1926 ; 1932-1934) ont amené deux catastrophes. N'essayons pas une troisième ;*
4. *Le Programme du Front populaire peut se résumer ainsi : faillite financière, suppression des libertés républicaines,*

guerre civile, dictature révolutionnaire, guerre étrangère.

D'un troisième, je tiens cette apostrophe d'un député d'extrême Droite à Léon Blum : *Vous trahissez Jaurès !*

A chacun ses ancêtres.

Mercredi 30 mars

Samedi, j'écoutais sur *France-Inter* les nouvelles qui venaient de Rome. Cela me permit d'apprendre que "sur l'initiative" de M. Giscard d'Estaing le Marché commun serait représenté en tant que tel au prochain sommet occidental de Londres. "Sur l'initiative", ces deux mots m'étonnèrent. Je croyais savoir en effet que si la Communauté européenne n'avait pu jusqu'alors obtenir l'accès aux lieux où se discutent les choix économiques qui la concernent, c'était pour l'essentiel à cause du refus obstiné de la France – et que ce refus avait été péremptoirement réitéré à Rome. Si donc M. Giscard d'Estaing avait soudain cédé à la pression des pays (notamment ceux du Benelux) désireux de donner rang de négociateur, à l'égal des neuf chefs d'Etat ou de gouvernement, au Président de la commission, il semblait hasardeux d'appeler initiative ce qui n'était qu'un ralliement. Incorrigible *France-Inter* ! Mais je me lasse d'avoir à répéter le même discours. Et je ne sais ce qui l'emporte de mon ennui à traiter d'un sujet rebattu ou de ma répugnance devant la servilité de ce journalisme-carpette qui ne se plaît qu'au saut du lit. Ne peignons pas tout en noir, cependant. Le résultat des élections municipales restitue de la gratuité à tant d'abaissement : la fleur bleue de ce déshonneur est qu'il ne sert à rien.

Quant au Président de la République et au Premier ministre qui, depuis novembre, n'ont pratiquement pas quitté les écrans, peut-être commencent-ils à deviner que la résistance progressive des Français aux somnifères de la propagande officielle a désormais atteint le seuil d'indifférence au-delà duquel les paroles ne sont que du bruit. Je m'étais inquiété de ce ministère du verbe.

J'avais tort. Je me demande maintenant si je ne devrais pas les inviter à continuer : montrez-vous, messieurs, qu'on vous voie !

Ces dispositions ne m'ont pas empêché de trouver remarquable, sous l'angle de la qualité de style et d'éloquence, la dernière déclaration radio-télévisée du chef de l'Etat. J'apprécie cet art subtil qui s'émerveille de soi-même et croit avoir agi quand il s'est expliqué. J'exprimerai plus de réserves sur le fond. Valéry Giscard d'Estaing a sans doute annoncé, plus clairement qu'à Ploërmel, qu'il respecterait l'an prochain la volonté du peuple. C'était le moins qu'il pouvait faire sans se mettre au-dessus des lois, c'est-à-dire hors la loi. Je ne lui ai jamais prêté cette intention. Mais j'économiserai mes éloges : le képi de Mac-Mahon, pardon !

La philosophie politique du chef de l'Etat a besoin d'être précisée. Il se veut à la fois arbitre et capitaine. Il refuse l'idée de la France en deux camps et prétend assurer la victoire du sien. Il considère que les opposants sont des Français comme les autres, mais les assigne à résidence dans leur propre pays, hors de l'Etat et le plus loin possible des affaires publiques. Il chante la paix et fourbit ses armes. J'admets que la contradiction relève des institutions de la V^e République et non de la volonté de l'homme qui la préside. La malchance de Valéry Giscard d'Estaing est de ne pouvoir la dominer, faute d'être majoritaire dans sa majorité, souci que ne connurent ni de Gaulle ni Pompidou. Il en résulte une sorte de gêne qui ôte à son propos la force de convaincre.

L'argument d'hier soir frôlait souvent Joseph Prudhomme. Qu'est-ce qu'un mauvais gouvernement ? Celui qui compte dix-sept ministres. Qu'est-ce qu'un bon gouvernement ? Celui qui n'en compte que quinze. Dans un mauvais gouvernement siègent trois ministres d'Etat. Dans un bon, ils s'en vont. Un mauvais gouvernement s'occupe de politique. Un bon prépare les élections. Et caetera. J'aurais préféré Tocqueville.

François MITTERRAND